



## Matinée en Entreprise

Dans le cadre de notre école, tous les élèves des classes de 4ème ont eu l'opportunité de passer une matinée au sein d'une entreprise. Pour nous, cela a été la Cité judiciaire de Luxembourg dans la ville. Cette expérience nous a permis de découvrir comment le travail de la justice fonctionne et d'assister à un procès de différents cas qui ont été très intéressants.

A notre arrivée, nous avons été accueillis par une dame qui nous a expliqué les différents bâtiments. D'abord il existe le tribunal de la Jeunesse et des tutelles qui sont très privés et la préservation et la protection des mineurs leurs est très importante. Donc de tels procès ne sont pas ouverts au public. Ensuite il existe le



tribunal d'Arrondissement ou tout le monde a le droit et la possibilité d'assister à de différents procès. C'est dans ce bâtiment que nous avons assisté à un long procès.

Nous avons été menés dans une salle d'audience qui est composé de différentes personnes qui chacune jouent un rôle très précis. D'abord il y a le juge qui est accompagné d'un greffier qui sont assis devant. Ensuite il y a les avocats qui se trouvent en face du juge. Ces personnes sont séparées du public par la presse et derrière celle-ci se trouve finalement le public ; ça veut dire nous.

Au cours de la matinée, nous avons eu la chance d'assister à un procès. Nous avons pu observer le déroulement des échanges entre les différentes personnes présentes. Les transgressions des malfaiteurs portaient principalement sur le fait d'avoir consommé de l'alcool puis conduit un véhicule sur influence de la substance. Le juge dirigeait l'audience et les avocats défendaient leurs clients accusés. Certaines personnes n'avaient pas d'avocats et parlaient seuls, mais leurs arguments ne se montraient pas très convaincants. J'ai trouvé intéressant de voir comment chacun essayait d'argumenter et comment les peu avocats présents

utilisaient des éléments concrets pour soutenir leurs points de vue. Un événement très amusant a été le fait que, dans le dossier d'une femme qui avait apparemment causé un accident, un témoin avait dit que sa voiture était apparemment suspecte. L'avocat a ensuite contesté ce fait en disant « Qu'est-ce que ça veut dire une voiture suspecte ? Est-ce qu'elle portait un masque et se cachait derrière un arbre ? »

Ce qui nous a particulièrement marquée, c'est le sérieux de la situation et l'importance des décisions prises. Nous avons également été surprises par la manière dont les personnes s'exprimaient, certaines d'entre elles n'étaient pas vraiment préparées et ne savaient pas vraiment comment répondre aux questions posées par le juge. Cette expérience nous a montré que le métier dans le domaine juridique demande beaucoup de rigueur, de concentration et de responsabilité.

En guise de conclusion, cette immersion à la cité judiciaire a été très intéressante et informative. Elle nous a permis de vivre une expérience concrète et de mieux comprendre comment une partie de la justice fonctionne. Nous avons découvert un domaine très intéressant que nous ne connaissions pas en détail. Cette expérience nous a également fait réfléchir si cette profession nous intéresse et si nous voudrions poursuivre une carrière dans ce domaine.

Evelyne & Lejla